EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFITTE-SUR-SAULDRE SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2019

Le neuf Décembre deux mil dix-neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques LAURE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation : 02/12/2019
Présents : Monsieur LAURE - Madame COURRIOUX - Monsieur CHAUVIN - Madame TURUNEN - Messieurs PINON - AMIOT - LAIGNEAU - Madame DOISNE - Messieurs BOUTON - BEAUCHET - COURRIOUX - Madame BOLINET - Monsieur GAULLIER.
Monsieur SIMON, absent, a donné pouvoir à Monsieur BOUTON.
Monsieur GAULLIER a été nommé secrétaire.

Objet de la délibération :

LUTTE CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DES SERVICES FISCAUX DE LOIR-ET-CHER
2019-12-24

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les projets par le ministre de l'action et des comptes publics et du Directeur départemental des Finances Publiques de Loir-et-Cher,
Vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,
S'oppose fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
Exige le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Pour extrait certifié conforme.
PIERREFITTE SUR SAULDRE, le 11 décembre 2019
LE MAIRE,

J. LAURE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le : 18/12/2019
et publication ou notification
du : 26/12/2019

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
LE 18 DEC. 2019
DE ROMORANTIN-LANTHENAY